

20.06.2023

► Communiqué de presse

Le 1722 lance un guichet national de guêpes

Correspondant: Damien Dermaux

T:

E-mail: damien.dermaux@ibz.be

G: 0498 57 99 28

Le 1722 lance un guichet national de guêpes

Vous l'avez peut-être remarqué vous-même dans votre jardin ou sur votre terrasse : la saison des guêpes a déjà commencé depuis un certain temps. Ces insectes sont parfois source de nuisances et d'inquiétudes. Afin d'orienter les citoyens vers les informations et l'aide appropriées, le guichet national guêpes a été lancé aujourd'hui via le site web 1722.

Pour soulager les centrales d'urgence 112 et 101, le guichet électronique www.1722.be a été lancé en juillet 2021 pour l'assistance non urgente des pompiers en cas de tempête ou d'inondation. Ce guichet électronique est aujourd'hui complété par un guichet national guêpes. Via ce canal, les citoyens sont rapidement et facilement dirigés vers le site web de leur zone de secours locale, où ils peuvent trouver toutes les informations nécessaires et demander de l'aide.

Le guichet guêpes permet de demander l'aide des pompiers ou d'un exterminateur privé pour éradiquer les nids de guêpes à proximité des habitations. Il indique également aux citoyens comment reconnaître le frelon asiatique, qui est nuisible aux abeilles et aux bourdons. Ce n'est qu'en cas d'intervention médicale urgente, par exemple en cas de réaction allergique à une piqûre de guêpe ou de piqûre dans la bouche ou la gorge, qu'il est nécessaire d'appeler le numéro d'urgence 112.

« Avec le guichet national guêpes, nous voulons continuer à soulager les centrales d'urgence 112 », a déclaré la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden. « Dans le même temps, nous veillons à ce que les citoyens confrontés à des nuisances causées par des guêpes et des frelons puissent rapidement trouver les bonnes informations et, si nécessaire, obtenir l'aide adéquate. »

www.securitecivile.be

Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à com.scv-pcb@ibz.be en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.